

Toutes communes

Toutes communes

FEUILLE DE PROCLAMATION

Annexée au procès-verbal de l'élection

NOM ET PRÉNOM DES ÉLUS

(dans l'ordre du tableau)

[illegible]

Fait à BEAUCHERY-SAINT-MARTIN, le 20 MARS 2026

*Le maire
(ou son remplaçant),*

*Le conseiller municipal
le plus âgé,*

Les assesseurs,

Le secrétaire,



Envoyé en préfecture le 21/03/2026
Reçu en préfecture le 21/03/2026
Publié le
ID : 077-217700269-20260321-PROC_1_2026-AR

¹ Préciser : maire ou adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint).